

## **Conseil municipal du 18 septembre 2015 à Lacropte**

### Présents :

C.Faure , G.Bashford , M.J.Lance , I.Faure , F.Ladeuil , J.L.Baumann , R.Lestang , D.Privat , Thierry Dufraix , V.Celérier, M.Kine, M.Chevreux, J.M Chinouilh, M.J.Lance

Absents excusés : P. MONTAURIOL, JL Bernard (procuration à Thierry DUFRAIX)

Secrétaire de séance : I.FAURE

Ouverture de séance à 19 h 30

### **DELIBERATIONS :**

- ACCESSIBILITE : Mme le Maire présente le dossier AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée) au conseil municipal. La Loi du 11 février 2015 dite « Loi Handicap » impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) disposent d'un diagnostic accessibilité et soient accessibles à tous les usagers. Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le dépôt de ce dossier.
- ADHESION SYNDICAT MIXTE FERME PAYS DE L'ISLE : Mme le Maire propose au conseil municipal la création et l'adhésion au Syndicat Mixte Fermé à la carte du Pays de l'Isle en Périgord. Ce syndicat est un établissement public permettant de contribuer au développement et à l'aménagement durable du territoire. Il permet aussi de favoriser la solidarité entre le milieu rural et milieu urbain. Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette adhésion.

### **Bilan dépenses salle des fêtes**

La conseillère adjointe chargée de la gestion de la salle des fêtes nous fait part des dépenses et des recettes pour l'année 2015. Le bilan est négatif. La salle des fêtes coûte à la collectivité.

Le conseil municipal s'interroge à nouveau sur les possibilités éventuelles pour diminuer ce coût.

### **Site internet**

Il a avancé, quelques rubriques sont renseignées. La commission communication continue à travailler dessus. Il n'est pas encore référencé car il reste encore des choses à y mettre (photos, compte-rendu de réunion...)

### **Information commune nouvelle**

Un document du Préfet a été communiqué aux conseillers municipaux par la mairie. Il expose que nous ne sommes pas obligés pour le moment de nous « marier » avec une autre commune.

Mme Le maire présente les grandes lignes du projet s'il y avait création d'une commune nouvelle.

Elle expose au conseil municipal les projets des futures communautés de communes. Il semblerait que la CCPVTT étant trop petite, nous allons devoir être rattachés à une autre communauté de communes. Elle demande l'avis du conseil sur les 2 cas possibles : Le Grand Périgueux ou Communauté de Communes de VILLAMBLARD. A l'unanimité des présents, le conseil municipal pense que faute de ne pouvoir rester seul le Grand Périgueux pourrait être une bonne solution pour la commune.

### **Renouvellement contrats**

Le conseil municipal discute autour des contrats à renouveler et sur les conditions engendrées.

### **Préparation Noël**

Le conseil municipal organisera le Noël pour les enfants de la commune. Tous les enfants résidants sur la commune seront conviés. Les invitations, jointes à celle des vœux seront distribuées par les conseillers dans toutes les boîtes aux lettres.

Une conseillère est chargée de rechercher l'animation.

Décorations dans le bourg : les finances de la commune ne permettent pas de louer des décorations pour les fêtes de fin d'année. Le Maire expliquera aux habitants du bourg que l'on comptera sur eux pour mettre le bourg de la commune en valeur.

### **Journal municipal**

Il est en cours. Le conseil municipal prépare les points à y faire figurer.

### **Renouvellement de la taxe aménagement**

Le conseil municipal décide d'aller prendre des informations dans les communes environnantes. Ce point sera à remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

### **Point sur les travaux mairie/poste**

Nous sommes en attente de l'architecte qui devait retravailler sur le projet avec les entreprises ayant soumissionner.

### **Travaux route « Maison Neuve »**

L'entreprise BEYLOT a envoyé son devis. Nous attendons maintenant un devis de l'entreprise MURET pour pouvoir comparer. Nous pourrons ensuite évaluer suivant le coût, si la possibilité d'acheter de l'enrobé à froid et l'aide de bénévoles ne serait pas plus économique.

### **Info ASPAS**

C'est un refuge pour animaux qui se situe sur la commune. C'est une zone délimitée interdite à la chasse.

### **Cimetière**

Il manque à la mairie un registre du cimetière. Il n'existe aucune convention avec les familles occupant les concessions. Ces documents sont nécessaires. Mme le Maire se rapproche des services de l'ATD pour faire faire les documents utiles à la gestion légale du cimetière. Nous ferons appel à nos anciens pour nous aider.

### **Réunion SIAP (service de l'eau)**

Le conseiller présent à cette réunion qui avait lieu à BROUCHAUD, expose au conseil municipal les points abordés.

Madame le Maire clôture la séance à 23 h 30.

Prochaine réunion le 16 octobre 2015.